CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E26370** **VALABLE JUSQU'AU** **01/11/2027**

ÉDITÉ LE 29/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1969

Raison sociale : MENUISERIE MEEDER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/03/2023

Capital : 100 000

12 VIEUX CHEMIN
67200 STRASBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : 778 825 133 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4027175

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 113316

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 258241

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 88 30 10 35 **Fax :** 03 88 29 10 03

Portable : 0689340053

Responsabilité légale :
MEEDER DANIEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : info@meeder.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 258 230 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	12	12/09/2024
9112	Agencement (Technicité confirmée)	12	06/07/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2026 16:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.